

ICI Nouveau-Brunswick

De nouveaux équipements de pêche en développement pour protéger les baleines noires



La mort de cette baleine noire femelle, dont la carcasse a été retrouvée à Miscou au Nouveau-Brunswick, a été causée par empêtrement dans un cordage de pêche, d'après Pêches et Océans Canada.

PHOTO : CBC / SHANE FOWLER

Radio-Canada

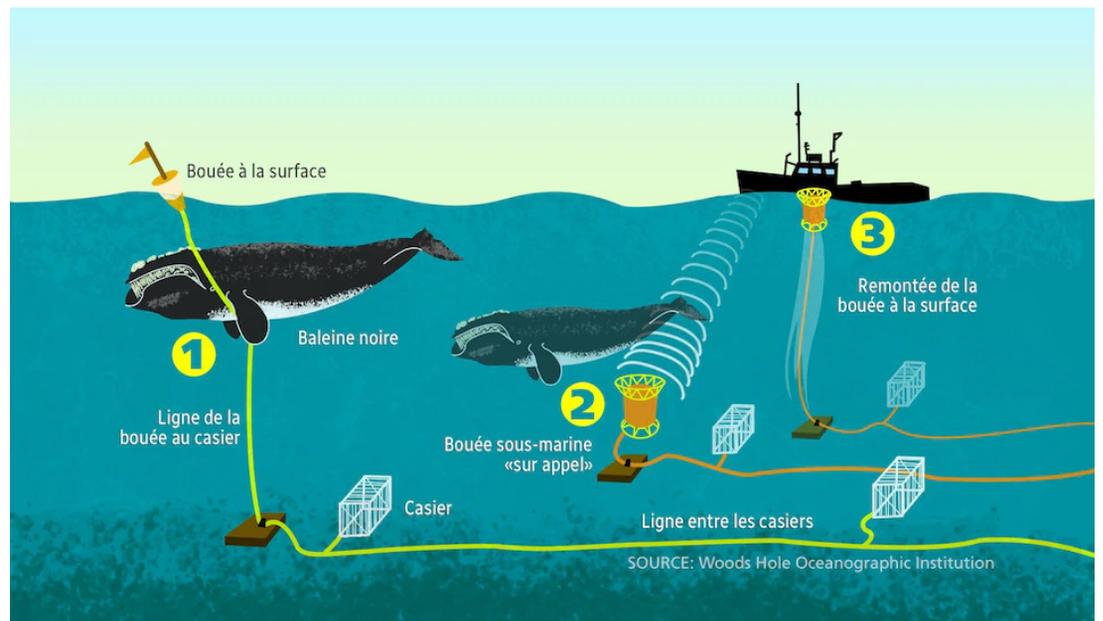
Publié le 6 février 2018

⚠️ Prenez note que cet article publié en 2018 pourrait contenir des informations qui ne sont plus à jour.

À quelques mois du début de la saison de pêche aux crabes des neiges dans le golfe du Saint-Laurent, les pêcheurs sont à la recherche de solutions pour protéger les baleines noires. L'une d'entre elles est une nouvelle technologie de casiers sans cordages qui flottent à la surface.

Des représentants de l'Union des pêcheurs des Maritimes reviennent d'une session de formation à la Woods Hole Oceanographic Institution du Massachusetts. Ils y ont vu un tout nouveau type de bouée sous-marine.

Au lieu de rester à la surface, où elle retient des cordages reliés aux casiers de pêche, la bouée repose au fond de l'eau. Les cordages qui relient différents casiers sont ainsi tous retenus dans les fonds marins, ce qui évite que des baleines ne s'y empêtrent.



Agrandir l'image 

À gauche, les bouées traditionnelles qui retiennent un câble relié à un casier au fond de l'eau. Au bas de la photo, les nouvelles bouées sous-marine proposées. Un système acoustique permettrait de les faire remonter à la surface, avec les casiers.

PHOTO : WOODS HOLE OCEANOGRAPHIC INSTITUTION

L'empêchement dans des cordages est l'une des causes des nombreux cas de mortalité de baleines noires survenus en 2017, dans le golfe du Saint-Laurent.

Lorsque les pêcheurs viennent récupérer leurs casiers, un système acoustique qui est encore en développement permettrait de faire remonter à la surface les bouées et les casiers.

« C'est quelque chose qui est un peu nouveau pour nous [...], suite au développement dans les derniers 12 mois. Du côté de l'industrie, on est en train de regarder différentes options à court, moyen, long terme pour voir à minimiser l'impact [des équipements de pêche] sur la baleine noire », affirme Martin Mallet, directeur général par intérim de l'Union des pêcheurs des Maritimes, un syndicat de pêcheurs côtiers.

L'idée de bouées immergées plaît aux pêcheurs. Ils apprécient surtout un prototype muni d'un sac gonflable qui ferait remonter les casiers à la surface.

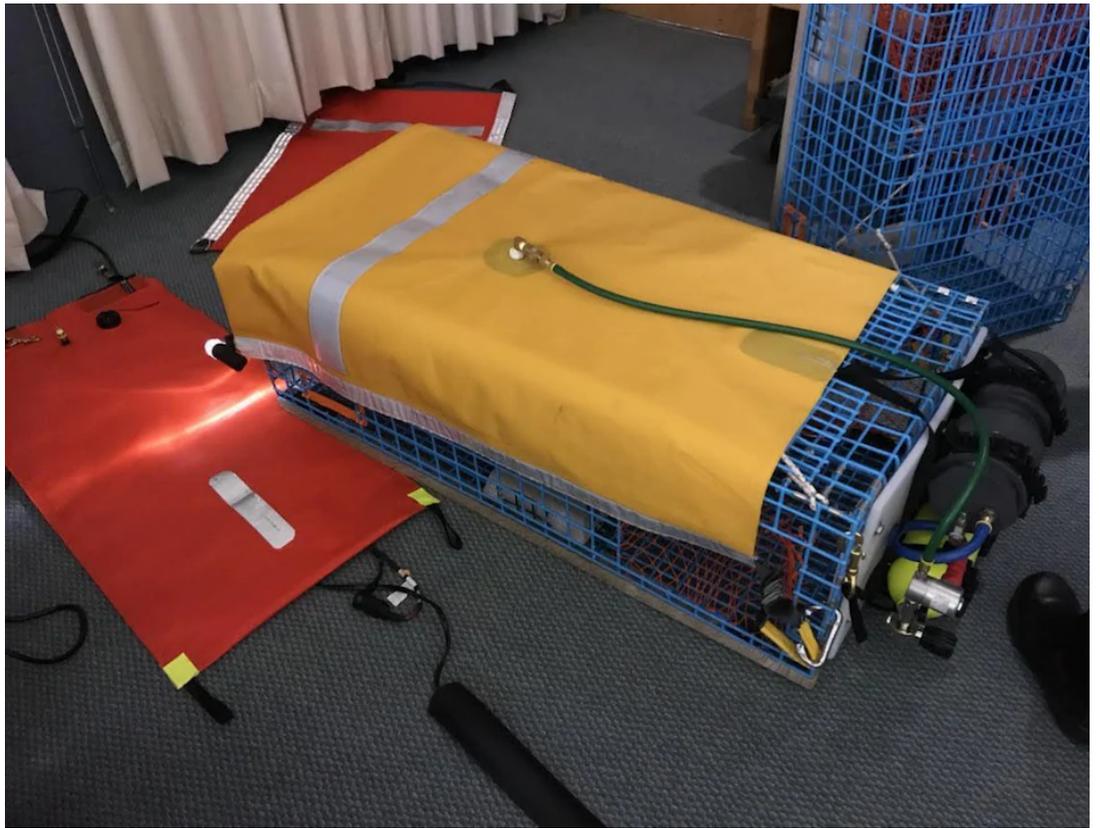
« Ça utiliserait presque zéro cordage, explique Martin Mallet. Ça nécessite le développement d'une technologie acoustique pour communiquer avec les casiers, le va-et-vient avec les casiers et les bateaux. [...] On s'entend qu'il y a encore beaucoup de développement à faire de ce côté-là. »



Agrandir l'image 

Martin Mallet de l'Union des pêcheurs des Maritimes

PHOTO : RADIO-CANADA



Agrandir l'image 

Les pêcheurs apprécient un système où c'est un sac gonflable comme ceux dans la photo qui ferait remonter les bouées et les casiers à la surface.
PHOTO : MARTIN MALLET

Un projet pilote en vue

Les pêcheurs hauturiers qui pêchent la majeure partie du quota de crabe (60 % du quota, 120 bateaux dans les Maritimes) s'intéressent également aux nouveaux équipements. Ils ont même l'intention de les tester dans le cadre d'un projet pilote.

« Parmi les propositions qu'on va soumettre à Pêches et Océans dans le cadre du Fonds des pêches de l'Atlantique, on va soumettre un projet pour tester deux ou trois de ces configurations sans câbles dès 2018 [...]. On commencerait à tester ça cette année », précise Robert Haché, de l'Association des crabiers acadiens.

Le hic, dit-il, c'est que les nouveaux équipements coûtent cher.

« Peu importe le casier sans corde actuellement, c'est hors de prix pour être capable d'appliquer ça sur une base commerciale. »



Agrandir l'image 

Les bouées traditionnelles, qui flottent à la surface et retiennent des cordages reliés aux casiers de pêche, au fond de l'océan
PHOTO : RADIO-CANADA

D'autres mesures sont nécessaires

Il y a quelques semaines, le ministre de Pêches et Océans Canada annonçait de nouvelles mesures de protection des baleines noires, comme la réduction des cordages et la déclaration obligatoire des casiers de pêche perdus dans l'océan.

Le représentant des transformateurs de crabe du Nouveau-Brunswick, Gilles Thériault, estime qu'il faut maintenant aller beaucoup plus loin.



Agrandir l'image 

Gilles Thériault.
PHOTO : RADIO-CANADA/MICHEL NOGUE

Les transformateurs proposent que le début de la pêche au crabe soit devancé de deux à trois semaines, que les déplacements des baleines soient mieux surveillés, pour qu'on sache à tout moment, dans la mesure du possible, où elles se trouvent et qu'on développe un système d'alerte pour réagir plus rapidement en cas d'empêchement.

L'une de ces propositions, un début de saison hâtif, fait déjà l'objet de discussions.

« On veut, cette année, capturer le quota de crabes le plus tôt possible, en espérant qu'on aura capturé notre quota et que les casiers seront retirés de l'eau avant l'arrivée des baleines. »

— Gilles Thériault, représentant des transformateurs de crabe du N.-B.

« On réfléchit aussi [à la possibilité], si à un moment donné on a une concentration de baleines sur le territoire de crabes, [de fermer] temporairement ce territoire s'il y a trop de baleines à cet endroit précis », ajoute-t-il.

La réputation du Canada en jeu

Les acteurs de l'industrie savent qu'il faut trouver une solution rapidement : la réputation du Canada, en matière de protection des espèces en voie de disparition, est en jeu.

« Ça dépasse même la frontière de nos voisins, c'est un phénomène international! On va en parler en Europe beaucoup aussi [...], c'est pourquoi cette histoire de baleines, c'est très sensible et ça peut ternir l'image du Canada si jamais c'était perçu qu'on ne prenait pas tous les moyens pour éviter des mortalités causées par les humains », croit Gilles Thériault.



Agrandir l'image 

Une baleine noire trouvée morte dans le golfe.

PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE / MARINE ANIMAL RESPONSE SOCIETY

Des voix s'élèvent déjà aux États-Unis pour un boycottage du crabe des neiges canadien. Bien que cette menace soit encore considérée comme lointaine par l'industrie, les conséquences seraient importantes : 83 % des prises dans les Maritimes sont exportées aux États-Unis, pour une valeur de 233 millions de dollars.

« C'est certainement une crainte [...], reconnaît Martin Mallet. Il faut faire un travail de relations publiques pour montrer le travail qui est fait du côté canadien pour changer la donne au niveau de la baleine. [...] Surtout avec l'administration américaine présente qui est particulière, on ne sait pas comment ça pourrait virer. »

Pêches et Océans Canada est conscient du risque de ne pas agir assez énergiquement. Le ministère doit annoncer d'autres mesures qui seront en vigueur avant la prochaine saison.

D'après un reportage de Nicolas Steinbach